ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º II-2992

présenté par Mme Ménard

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Défense »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	1 000
Préparation et emploi des forces	1 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 000	1 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 1 000 euros du programme 144 – Environnement et prospective de la politique de défense de l'action 07 – Prospective de défense vers du programme 178 – Préparation et emploi des forces 01 – Planification des moyens et conduite des opérations

Amendement d'appel.

ART. 35 N° II-2992

Alors que l'Azerbaïdjan a pris le contrôle du Haut-Karabagh, l'Arménie craint maintenant une offensive plus importante.

Selon Hovhannès Guévorkian, le représentant du Haut-Karabagh en France, « la population arménienne a été vidée en l'espace de dix jours ». Selon la ministre Catherine Colonna, cet exode massif ressemble à une épuration ethnique.

Pour faire face à cette situation et soutenir le peuple arménien, la ministre a promis, le 3 octobre dernier, des livraisons d'armes.

Quelles autres mesures le Gouvernement compte-t-il prendre pour élargir la coopération militaire avec l'Arménie, y compris au niveau européen ?

Ces points sont essentiels étant donné l'urgence et la gravité de la situation.